

# NOUS SOMMES PRODUCTEURS DE LAIT

L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIAL GLOBAL ENTRE LE  
CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE  
ET SES INCIDENCES SUR LE  
SECTEUR AGRICOLE DU CANADA

PRÉSENTATION AU COMITÉ PERMANENT DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Wally Smith  
Président

M. Richard Doyle  
Directeur général

Dairy Farmers  
of Canada



21, rue Florence  
Ottawa ON  
K2P 0W6

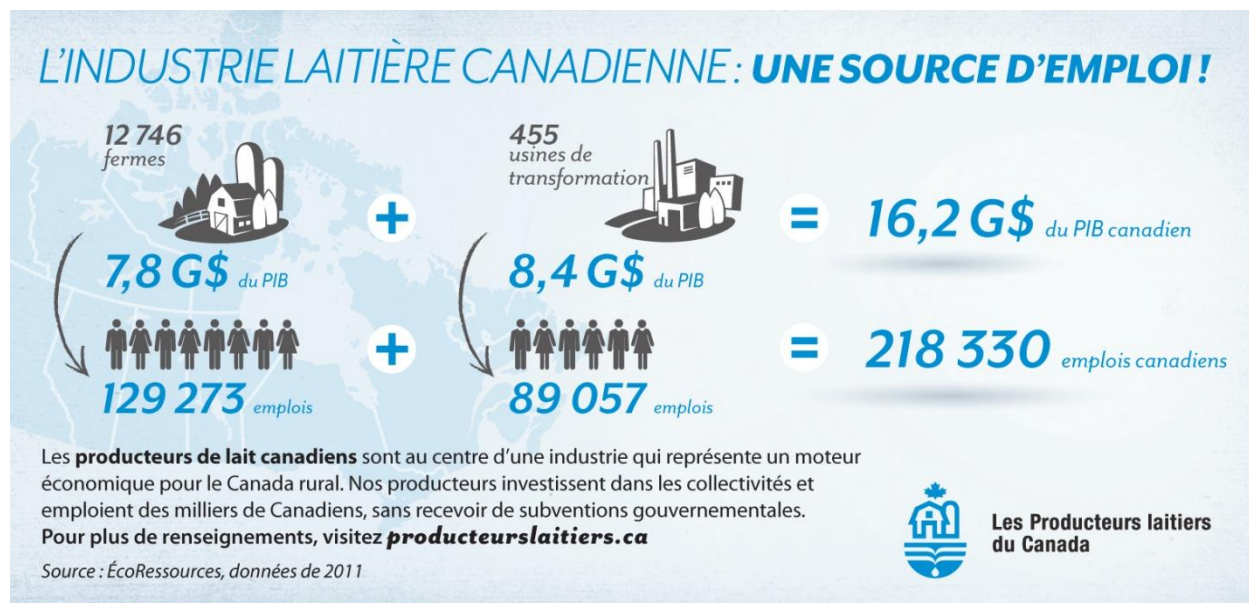


## LES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA (PLC)

Dirigé par des producteurs, pour les producteurs, Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) sont la voix des producteurs laitiers canadiens. Les PLC représentent les producteurs vivant sur plus de 12 000 fermes laitières au Canada. Les PLC mettent tout en œuvre pour rassembler les conditions stables qui favorisent l'industrie laitière canadienne d'aujourd'hui et de demain. Les PLC travaillent à maintenir des politiques qui favorisent la viabilité des fermes laitières et à promouvoir les produits laitiers et leurs bienfaits pour la santé.

Les PLC sont le moteur du développement du marché des produits laitiers génériques au Canada, avec un budget de marketing annuel de 80 millions de dollars versé par les fermes laitières du Canada. Cela représente un investissement aidant à la préservation et à la croissance du marché laitier canadien au moyen de plans de promotion précis, axés sur le consommateur et qui englobent les transformateurs, les transformateurs secondaires et les détaillants. Le marché intérieur du fromage est prioritaire, bénéficiant d'un investissement stratégique annuel de 30 millions de dollars pour son développement au Canada.

## LA CONTRIBUTION DU SECTEUR LAITIER À L'ÉCONOMIE CANADIENNE





## UNE INDUSTRIE LAITIÈRE STABLE ET FORTE : UNE VALEUR POUR LES CANADIENS

- Dans sept provinces sur dix, le secteur laitier est au premier ou au second rang de l'économie agricole.
- Les fermes laitières canadiennes ont expédié 7,8 milliards de litres de lait en 2011, ce qui représente une hausse de 200 millions depuis 2009.
- La contribution du secteur laitier au PIB est passée de 15,2 G\$ en 2009 à 16,2 G\$ en 2011 et le nombre d'emplois est passé de 215 104 à 218 330 au cours de la même période.
- Chaque année, l'industrie laitière canadienne verse plus de 3 milliards de dollars en impôts municipaux, provinciaux et fédéraux.
- En Colombie-Britannique, 45 % des travailleurs agricoles sont des employés de fermes sous gestion de l'offre (lait, volaille, oeufs).
- Plus de la moitié des revenus du secteur agricole en Nouvelle-Écosse proviennent de secteurs sous gestion de l'offre. Le secteur laitier est à l'origine de 28 % de tous les revenus agricoles de la province.
- À l'Île-du-Prince-Édouard, Amalgamated Dairies Limited (ADL) transforme près de 100 millions de litres de lait chaque année et emploie plus de 250 personnes.
- En Ontario et au Québec, le paysage est parsemé de milliers d'entreprises agricoles et de transformation.
- Les artisans fromagers de partout au Canada apportent des avantages économiques considérables aux collectivités locales.
- Les Canadiens dépensent 11,8 % de leur revenu disponible pour se nourrir, soit l'un des pourcentages les plus faibles du monde. Les produits laitiers représentent 1,07 % du revenu disponible.

## RÉACTION DES PLC À L'ENTENTE DE PRINCIPE SUR L'AECG

Le 16 octobre, le gouvernement du Canada a conclu avec l'UE une entente de principe sur un Accord économique et commercial global (AECG).

Les producteurs laitiers canadiens ont réagi à l'annonce de cette entente de principe en exprimant de vives préoccupations au sujet de ce qu'il pourrait signifier pour le secteur laitier canadien, plus particulièrement pour le marché intérieur du fromage, que nous avons développé et fait croître dans tout le Canada en travaillant en étroite collaboration avec les partenaires de l'industrie et au prix d'un investissement financier considérable de la part de nos producteurs.





Nous sommes extrêmement fiers de notre secteur canadien du fromage, qui est florissant depuis quelques années, et des fabricants canadiens de fromage – petits, moyens et grands – qui ont produit des fromages primés pour les marchés locaux et national.

Nous avons réagi vivement à la nouvelle de l'accès considérable qui a été accordé à l'UE, en particulier dans le segment des fromages fins du Canada. Il est important de noter l'impact que l'accès accordé à l'UE pourrait avoir, car il est beaucoup plus grand que ce qui a été annoncé.

L'UE obtiendrait un nouvel accès en franchise de droits pour 18 500 tonnes (16 000 tonnes de « fromages fins », 1 700 tonnes de fromages « industriels » et 800 tonnes en vertu du CT existant). Tout cela est en plus des 13 471 tonnes que l'UE a déjà en vertu du CT sur le fromage canadien. L'accès donné à l'UE représentera en tout 31 971 tonnes, soit 7,5 % du marché canadien du fromage. La proportion des produits importés (de tous les pays) passera alors de 5 % à 9 % de l'ensemble du marché canadien du fromage. Cela donne à l'UE un accès supplémentaire exclusif représentant 32 % du marché actuel des fromages fins au Canada, en plus du généreux accès actuel.

La perte pour les producteurs laitiers est réelle. Le nouvel accès équivaut à une réduction de 2,25 % des contingents agricoles, ce qui risque d'engendrer une perte de revenu agricole de près de 150 millions de dollars par an. En ce qui concerne l'importance de cet accès pour le secteur laitier canadien, la perte prévue suivant cet accès additionnel équivaut à la production laitière totale de la Nouvelle-Écosse ou d'autres petites provinces.

Sur l'ensemble, l'impact estimé pour les producteurs laitiers et les fromagers représente une perte de marché intérieur d'une valeur d'environ 300 millions de dollars par an.

## GESTION DE L'OFFRE DANS LE SECTEUR LAITIER CANADIEN

Nous manquerions à notre devoir en ne saisissant pas l'occasion de réfléchir à la façon dont le système de gestion de l'offre permet au secteur laitier canadien de gérer avec efficacité et efficience la production d'un produit périssable avec la gestion des usines des transformateurs pour offrir aux Canadiens des produits laitiers frais, de haute qualité, salubres et nutritifs.

La politique laitière canadienne sur la gestion de l'offre repose sur trois piliers : planification de la production, contrôle des importations et prix à la production. Le pilier du contrôle des importations dépend des droits internationaux du gouvernement de maintenir et d'appliquer des droits tarifaires sur les marchandises importées. Autrement dit, le gouvernement du Canada a négocié un niveau minimal d'accès pour divers produits laitiers dans le cadre des accords commerciaux.





Le Canada a donc le pouvoir de légiférer sur les importations et de les réglementer pour veiller à respecter ses accords internationaux sans perturber le marché laitier canadien.

Le but du système canadien de gestion de l'offre est d'équilibrer l'offre et la demande, ainsi que d'équilibrer le pouvoir de marché entre les intervenants de la chaîne d'approvisionnement. Bien que nous concentrons nos efforts sur le marché intérieur, les pourparlers commerciaux internationaux sont un aspect important à prendre en considération lorsqu'il s'agit de maintenir l'intégrité du système pour l'avenir. Le contrôle des importations, ou la capacité de prédire les importations aux niveaux négociés dans les accords commerciaux internationaux, sont cruciaux, considérant que les producteurs laitiers adaptent leur production pour répondre à la demande intérieure, et ce, sans créer de surplus.

Les produits importés qui entrent au Canada en franchise de droits représentent entre 6 % et 8 % de notre consommation laitière, faisant du Canada un pays plus généreux que les États-Unis et l'UE. Cet accès additionnel au marché du fromage canadien et à l'importation d'isolats de protéines laitières (IPL) accordé à l'UE doit être associé à une capacité de prédiction. Cela permettra d'éviter que les nouvelles importations ne perturbent la planification du marché intérieur canadien et assurera le respect des engagements de livraison de lait aux usines de transformation canadiennes qui emploient des Canadiens de partout au pays.

## DISPOSITIONS DE L'AECG QUI TOUCHENT LE SECTEUR LAITIER CANADIEN

Les PLC ont reconnu plusieurs incidences nuisibles éventuelles de l'accord AECG sur le secteur laitier canadien. Toutes ces incidences pourraient entraîner l'imprévisibilité des importations dans le secteur laitier canadien si elles ne sont pas gérées :

1. l'accord crée de nouvelles catégories de contingents d'importation pour le fromage industriel par opposition au « fromage de qualité », qui reste à définir.
2. Selon le niveau actuel des importations en provenance de l'UE et de la part considérable qu'y représentent les « fromages fins », les répercussions devraient se situer entre 15 et 30 %, suivant la nature des fromages qui apparaîtront sur le marché canadien, mais il nous est impossible de prévoir quels produits seront importés.
3. L'abolition du tarif hors contingent s'appliquant à l'UE concernant les IPL neutralise les mesures que le gouvernement fédéral a prises en 2007 pour contrôler l'importation de tels produits. Ce changement de position entraînera une imprévisibilité et une instabilité quant aux importations maintenant autorisées.





La protection que possède l'UE pour les IG et ses produits laitiers devrait être accessible au Canada. Cela représente un contrôle et une protection efficaces de nos propres normes d'identification concernant les produits laitiers.

Afin de contrer l'impact nuisible sur la croissance actuelle et prévue du marché canadien du fromage, une augmentation des fonds de développement du marché sera nécessaire pour parvenir à la progression prévue du marché, qui a réellement été transférée à l'UE. À ces fonds s'ajoutent les investissements dans le développement du marché que les producteurs laitiers canadiens ont faits afin d'établir ce marché, et qu'ils devront continuer de faire afin que sa part du marché intérieur du fromage soit maintenue. (Voir l'annexe A)

Il est aussi important de replacer dans son contexte la notion selon laquelle le Canada a désormais un libre accès au marché européen du fromage. Au début des années 2000, un groupe spécial de l'OMC a statué que tout produit exporté du Canada et vendu moins cher que le prix intérieur était considéré comme « subventionné ». Avec l'interdiction d'utiliser les subventions à l'exportation dans l'UE, la réalité est que le Canada n'est pas en mesure de profiter de l'ouverture du marché laitier européen. La réalité est aussi que dans l'UE, les subventions peuvent représenter jusqu'à 40 % du revenu des producteurs, qui obtiennent un prix inférieur pour leur lait sur le marché. Cela place le lait et les produits laitiers canadiens en situation désavantageuse. (Voir l'annexe B)

## MAINTENIR LA STABILITÉ ET LA VIGUEUR DU SECTEUR LAITIER CANADIEN

Les producteurs laitiers canadiens sont engagés à travailler avec le gouvernement et les transformateurs pour maintenir la stabilité et la vigueur du secteur laitier canadien, tout en fournissant aux consommateurs canadiens des produits laitiers de haute qualité, faits au Canada.

Nos producteurs laitiers sont engagés à l'égard d'une industrie nationale dont la contribution économique est considérable dans toutes les régions. Nos producteurs laitiers veulent tirer leur revenu du marché, plutôt que des subventions des contribuables qui leur arrivent par la poste. Nos producteurs laitiers veulent que le marché du lait s'accroisse au Canada, au profit de tout le pays.





Dans le cadre de nos discussions avec le gouvernement fédéral, nous visons l'élaboration d'un plan industrie-gouvernement qui assurera ce qui suit :

- Une approche axée sur le marché, où les producteurs laitiers canadiens demeureront maîtres de notre secteur et seront autosuffisants;
- Un plan national reconnaissant une livraison équitable qui respecte le fait que l'offre de produits laitiers est « locale »;
- Le respect des incidences plus vastes que l'administration des CT aura sur la logistique opérationnelle de la gestion de l'offre, comme l'attribution du lait, la planification de la production et les revenus des producteurs;
- La compatibilité avec un plan à long terme pour le secteur laitier que nous voulons pour 2023;
- La prévision et la planification des investissements stratégiques dans les marchés présentant des possibilités de croissance, y compris le développement des marchés et le rassemblement de renseignements pour rentabiliser l'investissement;
- La période de mise en œuvre la plus longue possible.

Pour les producteurs laitiers, l'engagement du gouvernement à l'égard de la gestion de l'offre, comme il l'a de nouveau confirmé lors discours du Trône, signifie qu'ils travailleront avec les PLC à trouver des solutions qui permettront aux producteurs de tirer un revenu convenable du marché.

## CONCLUSION

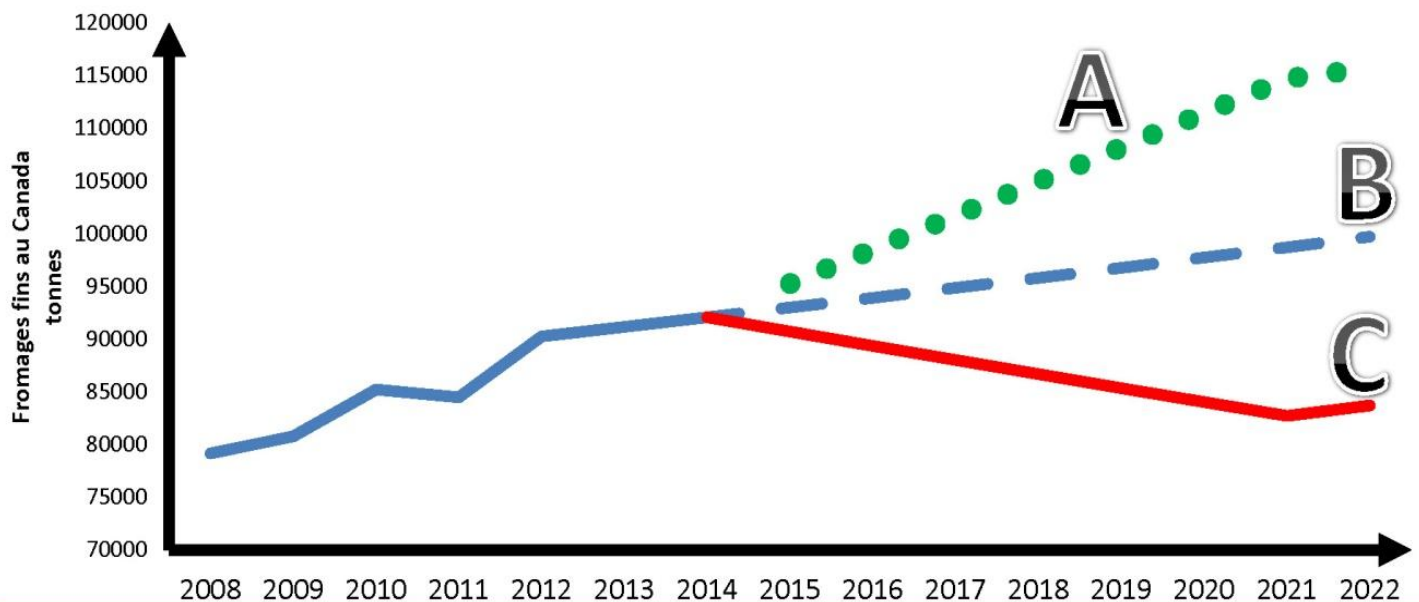
Les PLC et leurs membres demandent au gouvernement fédéral de travailler avec eux afin :

1. que l'industrie demeure stable, forte et avant-gardiste;
2. que l'on réduise au minimum les répercussions que la décision gouvernementale relative à l'AECG aura sur les producteurs laitiers canadiens.



## ANNEXE A

# Marché des fromages fins au Canada



**A** – Cela montre le niveau d’investissement nécessaire afin de s’assurer que l’accès additionnel octroyé à l’UE dans le cadre de l’AECG n’aura aucun impact nuisible sur le marché canadien du fromage.

**B** – Cela montre le taux de croissance des ventes de fromages fins fabriqués au Canada, sans accès additionnel octroyé à l’UE, suivant l’hypothèse d’une croissance de 1 % basée sur les plus récentes tendances qu’AC Nielsen a identifiées pour le marché des fromages fins.

**C** – Cela montre le taux prévu des ventes des fromages fins fabriqués au Canada, avec un accès additionnel octroyé à l’UE, et tenant seulement compte des 30 M\$ investis annuellement par les PLC aux fins de marketing.

Un important développement du marché sera nécessaire au cours des 10 prochaines années afin de s’assurer qu’il n’y aura aucun impact nuisible sur les producteurs laitiers et les fromagers canadiens .

Fabrication de produits laitiers au Canada : Suisse et Emmental; Parmesan; Monterey Jack; Havarti; Feta; Gouda; Brick; Provolone; Colby et autres. Source : Statistique Canada







## ANNEXE B

### AECG – Produits laitiers Libre accès au marché européen : fiction ou réalité? Analyse des PLC - Octobre 2013

#### Contexte

Le 18 octobre 2013, le Canada et l'Union européenne ont conclu une entente de principe pour un Accord économique et commercial global (AECG). Dans le cadre de l'Accord, l'Union européenne accorde un accès immédiat *en franchise et sans contingent* à son marché laitier. Autrement dit, les produits laitiers canadiens exportés dans l'UE ne seront plus frappés de droits de douane. Le gouvernement fait valoir que le Canada a gagné un libre accès au marché laitier européen. La réalité, par contre, est tout autre.

Afin d'évaluer si l'industrie laitière canadienne est en mesure de profiter de ce « libre accès », il est indispensable d'analyser d'autres dispositions de l'accord AECG, et en particulier celles touchant l'élimination des subventions à l'exportation. Dans le document Résumé technique des résultats finaux de la négociation, que le gouvernement canadien a déposé le 29 octobre 2013, on lit : « Subventions à l'exportation : interdiction bilatérale des subventions octroyées pour l'exportation de produits agricoles, subordonnée à l'élimination des droits de douane ». Autrement dit, l'accès dit « libre » est limité aux exportations **non subventionnées** de produits laitiers.

Après la mise en œuvre de l'Accord du Cycle d'Uruguay, le Canada avait mis au point divers moyens d'exporter ses produits du lait : la classe spéciale 5e pour le lait hors quota; le lait d'exportation commerciale (c.-à-d. le programme optionnel d'exportation). Les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont contesté ces programmes devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le *Groupe spécial* de l'OMC a jugé que le lait vendu par les producteurs et destiné au marché d'exportation à des prix inférieurs aux prix du marché intérieur jouit d'une subvention à l'exportation. Le Canada a donc dû reréglementer toutes ses activités d'exportation pour se conformer à ses obligations internationales. Les exportations sont considérées comme « **subventionnées** » et, par conséquent, limitées.

Nous devons savoir que nous avons actuellement accès au marché de l'Union européenne pour le fromage cheddar vieilli, mais que nous n'utilisons pas tout ce CT. Avec cet accord





AECG, ces petites exportations devront cesser, à cause de la façon dont elles sont considérées par l'OMC.

### La réalité

La réalité est que, pour profiter de cet accès dit « libre », les industries canadiennes du lait et des produits laitiers devraient produire du lait et exporter leurs produits laitiers finis dans l'UE au même prix que nous pratiquons sur le marché intérieur.

	Prix à la production	Marge des transformateurs	
		PLE	Beurre
Canada	78,06 \$	0,9191 \$/kg	0,7976 \$/kg
Union européenne	36,80 euros (53,50)	290 euros/tonne (0,40 \$/kg)	311 euros/tonne (0,43 \$/kg)

Source : Commission européenne, prix moyen à la production en août 2013; IFCN Dairy Report 2013; taux de change à 1,3860 pour août 2013; prix moyen de la CCL pour août 2013

Considérant un prix du lait qui est 45 % plus élevé ET une marge des transformateurs qui est au moins deux fois plus grande que la marge des transformateurs de l'UE, il est peu probable que le Canada puisse être concurrentiel au niveau des coûts sur le marché européen. En outre, on aurait tort de croire que les transformateurs canadiens accepteraient d'investir dans le marché d'exportation avec du lait vendu 53 \$/hl (le prix UE), et ils réclameraient de plus grandes concessions de prix. La preuve : l'accès canadien au marché du Royaume-Uni pour le fromage cheddar vieilli canadien demeure sous-utilisé car les transformateurs canadiens veulent du lait à 28 \$/hl!

La réalité, donc, est que le secteur laitier canadien n'est pas concurrentiel au niveau des prix sur le marché européen et qu'il ne pourra jamais l'être à moins de démanteler la gestion de l'offre ou de générer des pertes importantes pour les producteurs laitiers.

En outre, nous devons aussi analyser le résultat sur les indications géographiques. Bien que le Canada ait conservé le droit pour les producteurs existants de continuer de produire du feta, du parmesan, du gorgonzola, de l'asiago, du fontina et du muenster sur le marché canadien, le secteur du fromage canadien ne peut exporter ces produits dans l'UE. Il est clair que l'UE limite





la production des fromages couverts par les IG – dont 5 sont produits au Canada – sur son marché au lieu géographique associé à chacun d'entre eux, et que seulement ceux-là peuvent être vendus comme tels sur le marché de l'UE.

### Conclusion

- Au début des années 2000, un groupe spécial de l'OMC a statué que tout produit exporté du Canada et vendu moins cher que le prix inférieur était considéré comme « subventionné ». Avec l'interdiction d'utiliser les subventions à l'exportation dans l'UE, la réalité est que le Canada n'est pas en mesure de tirer profit de l'ouverture du marché laitier européen.
- La réalité est aussi que les subventions dans l'UE peuvent former jusqu'à 40 % du revenu des producteurs, et qu'ils obtiennent un prix du marché moindre pour leur lait. Cela désavantage le lait et les produits laitiers canadiens au niveau des prix.
- Alors que les Canadiens ont des fromages de qualité qui peuvent rivaliser avec les fromages européens, la réalité est aussi que le marché n'est pas le même :
  - L'UE compte 500 millions de consommateurs, et le Canada 36 millions.
  - Le Canada a un territoire deux fois plus grand que l'UE.
  - Concentration de la population : 114 habitants par km<sup>2</sup> dans l'UE, comparativement à 3 habitants par km<sup>2</sup> au Canada.
  - Les coûts de transport des produits canadiens sont plus élevés.
  - Économies d'échelle : Au Canada, il y a de petits fromagers artisans un peu partout au pays. Dans les pays exportateurs de l'UE, les entreprises sont souvent beaucoup plus grosses et moins nombreuses.
  - À cause du climat, des coûts de transport et des coûts sociaux, entre autres, la production de lait coûte plus cher au Canada que dans la plupart des pays de l'UE.

